

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

. Projeto de Pontos. 68/67/20/3	Nº distribution   Nº distrib
	1. Intitulé du projet
Aménagement d'une voie verte	entre l'avenue Claude Baillet et le domaine de La Bastide à Nîmes
Contract the second sec	ntification du maître d'ouvrage ou du pétifionnaire
24) Personne bhy Igue	H. Prenom:
2.2 repaye motels : Dénombation ou rapaissance :	CONSEIL GENERAL DU GARD
Nomi, prénom engliaité de la perconna nablitée direprésentente perconnement e	M. Damien ALARY, Président du Conseil Général du Gard
RCS/SIRET 12:2:3110:0:0110	HILLY I WAS A TO THE WAS A TO T
પ્રક[નુa	oxá voire demonde liannexe apligatolie nº).
3. Rubrique(s) applicable(s) du tablec	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet
N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6° Infrastructures routières	Création d'une voie verte de 2,5 km.
d) route < 3 km 7° Ouvrages d'art a) pont < 100 m	Création de deux passerelles, de 19 et 30 m de portée.
	4. Caractéristiques générales du projet
Polyent étre annexées au présent/ormi 4.1 Nature au projet	dalle les aleves inonessa sede abique a, i
"Cap Costières") et le domaine de Cet itinéraire en site propre longe franchissement de l'autoroute A5 une passerelle à construire, longe	e la RD13 (sur 500 m) au niveau de l'ouvrage routier de 4, puis traverse la RD13 et franchit le cadereau de Générac par e le cadereau (sur 1500 m), franchit le Vistre (riv.) sur une Imédiat du pont routier existant, longe la RD13 et les installations



## Le Président

Direction des Déplacements et des Transports

Service d'Appui Environnemental

affaire suivie par Jean-Michel COLIN

Tél.: 04.66.70.54.31

Références JMC/KTN./2013/n°

## **BORDEREAU D'ENVOI**

des pièces transmises à
DREAL Languedoc-Roussillon
520, allée Henri II de Montmorency
34064 MONTPELLIER CS 6907 Cedex 2

 $\underline{\text{Objet}}$ : Demande d'examen au cas par cas, préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Désignation des pièces	Nombre de plèces	Observations
Demande d'examen (fiche Cerfa et ses annexes) relative au projet d'aménagement d'une voie verte le long de la RD 13 sur la commune de Nîmes.		Transmis par voie électronique au préfet de Région et publication sur le site internet de la DREAL-LR

Nîmes le \_ 8 JUIL. 2013

Le directeur des déplacements et des Transports

Pascal BONNIFET

fraitive ide. Il Étali compétente en motiere d'environnement devra, être Jolnie au Le projet fera l'objet d'une déclaration d'utilité publique au titre des articles L11-1 et suivants du code de l'expropriation si les acquisitions foncières ne peuvent être réalisées à l'amiable, ainsi que d'une procédure au titre de la loi sur l'eau (article L214 du code de l'environnement). La passerelle sur le Vistre a déjà fait l'objet d'une déclaration au titre des articles L214-1 à 214-6 du code de l'environnement, enregistrée sous le n° 30-2008-00009, et dont le récépissé à été délivré le 24/01/2008. REPRESENTATION OF THE PROPERTY DUP et dossier "loi sur l'eau" 德出土的自己的民族的民族的主义的"大汉","德国","新国"的"国","大汉"等国代。"国"的"大汉","新国"的"国"的"国"的"国"的"国"的"国"的"国"的 Grandeurs caractéristiques Valeur Assiette du projet : 2500 m x 7 m de large : 17500 m2 Voie verte revêtue sur une largeur de 3 m : 2500 m voie de desserte du Mas Ste-Thérèse : 250 m Surface imperméabilisée nouvellement créée : 6750 m2 Passerelle sur le cadereau de Générac : long/larg/tirant d'air 19,40 m / 4,50 m / 1,70 m Passerelle sur le Vistre : long/larg/tirant d'air 30 m / 3,60 m / 4,10 m (+1,60 m/PHE) 4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s). d'implantation Coordonnées géographiques Pour les rubilaves 5° a); 5° b), et al Route de Générac (RD13) 30 000 NÎMES Politi de depolit Point clarity elec Communes traversees NÎMES 4.7/Siggifall d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? 4.7. Shoull defre installation ou cet ouvrage astall fall libitet d'une étude a impact? 4.7.2.5Loui, à quelle date a l'ill eté autoise ? 4.8 (C projet); (Inscrit) il alans un programme de travaux ? The put of the property of the property of the property of the put Aménagement de la RD13 entre la sortie de Nîmes et la RD135 (recalibrage selon les caractéristiques des voies routières de niveau 2 du Schéma Routier Départemental du Gard, et sécurisation des circulations "modes doux"). La réalisation de ces travaux routiers n'est pas programmée.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinatoire

Créer une liaison sécurisée pour les déplacements doux entre la zone commerciale de "Cap Costières" et le domaine sportif de La Bastide (terrains et clubs de sport, centre équestre, camping municipal,...).

## 

Travaux de construction d'une voie verte de 3 m de large bordée de 2 accotements stabilisés :

- sur la plateforme routière de la RD13 existante pour les 500 premiers mètres (au nord),

- puis en terrain nu, occupé actuellement par des cultures, des friches, des terrains de sports ; et d'une voie de déserte (désenclavement) du Mas Ste-Thérèse de 250 m de long, 4 m de large dont 3 m revêtus en enduit bicouche.

Les terrassements sont limités au décapage de la terre végétale et à la construction du corps de chaussée (par traitement des sols en place et/ou apport de matériaux de carrière).
Pour la voie verte : revêtement en enrobé sur 3 m de large.

Construction de 2 passerelles :

- franchissement du cadereau de Générac (portée : 19,40 m)

- franchissement du Vistre (portée : 30 m)

La durée des travaux est estimée à 8 mois (passerelles : 4 mois, voiries : 4 mois).

Voie verte réservée aux déplacements "modes doux" : piétons, rollers, 2 roues non motorisés, et accessible uniquement aux véhicules d'entretien et de secours (par déverouillage des dispositifs de restriction d'accès : barrières, potelets,...).

5.1 Occupation dessols Qual estil luxure actualdes	saols si	n le lle	environnementale de la zone d'implantation envisagée  nu de voire profei ?  entale et communales), parcelles agricoles, friches, terrains de
Existentill un ou jousieurs a compremés) réglementant l Shoul, intitule et date d'ajprispation Précisez le quilles reglements applications à la zone du projet	PLU Derr Révi	de la de la nière sion	Non Librochisme (ensemble aes documents alureanisme pui Non Librochisme voluments de sols sur le lleu/fracés de votre projet ?  Non Librochisme (environde de votre projet ?  Ville de Nîmes approuvé le 1er mars 2004 révision simplifiée approuvée le 17 décembre 2011 générale en cours applicable : zones IAU, A, NT01 et NT
envijoridementale ( 5.2 filjeux environhemental	uxiden int. pici	isilo zo ciotas i	ne d'Implantation envisagée : novens utiles notamment à partir des informations disponibles sur le site internet aux invenuele impaor  Lequel/Laquelle ?  ZNIEFF de type 1 n°0000-2112 "plaines de Caissargues et
Historica de planea, esta de la mantale de l	Ø		Aubord"
ahzonerda inentagrie ?			
sur le familiaire allunt communicillifici (1-147.		V	
dicins par pare neilloner un policinatuel main, une resenvenatificelle (Réglande ou noillong let ou un pare noillong let réglande?		<b>V</b>	
tvi ustambile dervented un picis de prévention du brut artéré autéres estreat, encours altalaboration s	7		Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement des infrastructures de transport terrestre de l'Etat du gard (1ère échéance), approuvé le 15/07/2009 (RN113, A9, A54, voie ferrée Tarascon-Sète).

chisteria police de miseria. Vallatis elettoriani estore e a streseni mellas obtas voles elegenicios stresali accional. Viocilias no evenerali.		7	
rdicins whe zone humb trayoni fait Posisis al une delimitation ?	V		Inventaire des zones humides : grand ensemble "lits moyens du Vistre et du Rhony" et grand ensemble "réseau hydrographique du Vistre et du Rhony"
clenting to outside the control of t	7		PPRi de Nîmes approuvé le 28/02/2012.
dains untitle au sur des sols pallués a		Ø	
(alogavatija vysojaj volja i m (alogavatija vysojaj volja i m (alogavatija volja) (alitina v		<b>V</b>	
Constuntermétre de protection appointée d'uniquétaire de la constant de la consta	<b>V</b>		Périmètre de protection rapprochée du captage d'alimentation en eau potable du centre de loisir de la Bastide (nappes Vistrenque et Costières).  Ce captage n'est plus utilisé et n'a pas fait l'objet d'une DUP.
Gelas (Usisal/Etilas (a)) is step Glas (C) (S		<b>V</b>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité ;	Oul	Non	Lequel et à quelle distance ?
clunsite Native 2000 8	<b>7</b>		ZPS FR 9112015 "Costière nîmoise", à 600 m.
tali sagaras relacio di fisika inclusa por la Para Vicatalia genera positiva della paratografia hati priggi escolo	Ø		Zone de présomption de prescription archéologique (zonage archéologique de Nîmes).

ed topio ville⁄co	The first with the second of the best of the second of the	offile	CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE PARTY.	potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine d'artingléanact surventass?
Domaines	de l'environnement ;	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	ingenderfilles pélovements deatles		<b>V</b>	
Ressources	ing diglicare a libitorial de la libitoria de la libitorial de la libitori		V	
	listril exeléctenfolier enumpiériaux.∉		V	
s.	ASTANO (STICTION STATES AST ASTANO (STATES ASTANO STATES ASTANO (STATES ASTANO STATES ASTANO (STATES ASTANO ASTANO ASTANO (STATES ASTANO ASTANO (STATES ASTANO ASTANO ASTANO ASTANO (STATES ASTANO ASTANO ASTANO ASTANO (STATES ASTANO AS	Ø		Légèrement déficitaire.  Construction des chaussées par traitement des sols en place et/ou apport de matériaux de carrière.  Construction des remblais d'accès à la passerelle sur le Vistre (hauteur maxi = 1,70 m, en rive gauche)
Milleu naturel	Jusceptible clering profess penturbations, cles cles recidents, des destructions de lo bibliverrie existantes roune, flore, habitats, continuites	Ø		Localement aux traversées de la ripisylve du Vistre et du cadereau ; ailleurs le tracé s'écarte de cette ripisylve (acquisition d'une bande de 20 à 25 m de large).
	Stricture			

	Engenore Hiller consommetion of Sterroes maturels equates, forestions, utilinos 2		_	Superficie de l'ordre de 13000 m2 d'espaces agricoles ou en friche, soit une bande de 6 m de largeur en moyenne.
	Single of the second of the se		7	
Risques et nuisances	Estal göndemé gar laes risavas nativiels ?	•		Zone inondable du Vistre et du cadereau, dans les zones M-NU, F-NU et TF-NU. Risque sismique : zone 2 (sismicité faible).
	jenojendici i ili do s iki juži skonili olici k ili i ili ou velaje podi olos ili gues skonici ko		<b>7</b>	
Commodités de voisinage	Minkspie George   Spieles   Spieles   Spieles Moses   Spieles   Spieles Moses   George   Spieles Moses   Spieles   Spieles Moses   Spieles   Spi			En phase travaux : bruit généré par les engins de chantier.  En service : circulation non motorisée, sauf accès des véhicules d'entretien et de secours.
	Engendle-Hill des locieus? Estill concerne soil des nuisanges olfdeilses ?		V	
			□	Vibrations liées au compactage des matériaux en phase chantier.

	denote inche i allo le sa confision denote de confision de rigida confision de seconda l'onse seconda de confision			
	longendre fillides rejets polluents delas fair 2	<b>V</b>		En phase travaux : - émission de GES par les engins de chantier et d'approvisionnement des matières premières - émissions de poussières lors du traitement des sols en place pour la réalisation des chaussées.
Pollutions	4 in jejende (e zullkelet) (e) (a) in er (a) vol(e jull elet) (z) vol(e jull elet) (a) lill alver			Ecoulement diffus vers le milieu naturel des eaux de pluies tombant sur la voie verte.
	Engendje tili la producjon cleffluon sovide cleftluon sovide cleftgereux, liveries deligereux (			Les déchets produits lors du chantier seront en quantités limitées et évacués conformément au Plan Départemental d'Elimination des Déchets du BTP.
Patrimoine / Cadre de	tegrillete en appliale set a produkte sing glanger presidente i eggnite sevirelle planger belegtige en a programme		V	Par courrier en date du 25/06/2012, la DRAC LR a exempté le projet de diagnostic archéologique.
vie / Population	Engencierivildes modifications surse lesidátivilés sumaines (digitaliture, sylviculture, jutienistaet/ améhagements) &	Ø		Légère diminution des surfaces agricoles. Une partie de la plaine agricole est classée au PLU en vue d'accueillir des activités sportives et de loisirs (zones NT et NT01).

6.2 les incidence : intitlées qu'4 : il susceptibles d'être dumulées avec d'autres projets connus ?  Oul Non : Si oui, décrivéz les quelless.
Aménagement ultérieur de la RD13 : recalibrage de la route existante, d'une chassée de 7 m de large sans accotement à une chaussée de 6 m de large avec 2 accotements revêtus de 1.25 m (soit 8,50 m), par requalification de la plateforme existante et/ou élargissement côté est ; aménagement d'arrêts de bus conformes au "Cahier de recommandations des aménagements des points d'arrêt de transport dans le département du Gard" (2011).
63 Les incidences du pro 1500 (60) sont elles susceptibles d'avolt des effets de hature transfrontière ?
OUI Non ☑ Stout, décrivez/lésquels :
7. Auto-évaluation (tacultatif) Autregold où formuleire remail: extimezavous qu'il estànecessoire que vaire projet fosse l'objet diune étible d'impact qu qu'ilidevrait en etre dispense é Expliquez pourquoi .
Ce projet de voie verte se caractérise : - par une faible incidence sur les espaces naturels favorables au développement d'espèces patrimoniales faunistiques ou floristiques, espaces limités aux ripisylves du Vistre et du cadereau qui sont peu impactés par le tracé,
<ul> <li>par son implantation dans une zone de déprise agricole, où une partie des cultures sont remplacées par des activités de loisirs (golf),</li> <li>par son usage, réservé aux modes de transports doux non motorisés.</li> </ul>
Cet aménagement, qui vise à favoriser les déplacements "modes doux", peut être dispensé d'étude d'impact.

1 5-44	8. Annexes	
8,	Annexes obligatoires	
	Objet	
1	L'annexe n°1 Intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	Q.
	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	Ø
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	V
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	V
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	7
Ve	Autres annexes volental rement transmises par le maître d'ouvrage, ou pétitionnaire. Utiléz compléter le tableou d'Hoint en Indiquant les annexes jointes du présent formulaire d'évaluation, ainstique (c transmission le celles de l'Hoinents.	as,
	Objet	
7.1	9. Engagement et signature	
0	9. Engagement et signature settijileistur li hanneur l'exacrituae :des renselgmements ci-clessus: 🅡	
	addile sur l'Hanneur l'exacritivae des renseignements al-dessus 🔽	
	antifiersur lithanneur. Pexacultude: des renseignements al-dessus:	
	actifile sur l'honneur l'exactifiuae des renseignements al-clessus.  Nîmes    Nîmes   Nîmes   Pour le Président et var délégation, le l'en en le Président et var délégation, le l'en en en le Président et var délégation, le l'en en en le Président et var délégation, le l'en en en le Président et var délégation, le l'en en en le Président et var délégation, le l'en en en le Président et var délégation, le l'en en en le Président et var délégation, le l'en en en le Président et var délégation, le l'en en en le Président et var délégation, le l'en en en le Président et var délégation, le l'en en en le Président et var délégation, le l'en en e	
	Pour le Président et var délégation,	